

GRAND DEBAT NATIONAL - VENDREDI 1^{er} MARS 2019

Thématique 4 : Démocratie et Citoyenneté

INTRODUCTION

Le Président du Conseil des Sages

Il introduit les débats en rappelant la définition du Larousse concernant le mot démocratie : gouvernement ou le peuple exerce sa souveraineté, citoyenneté : ensemble de droits et de devoirs, comme les principes de la République.

Il rappelle le cadre du grand débat national.

Il remercie Monsieur le Maire pour avoir confié le rôle d'animation des débats au Conseil des Sages et rappelle le rôle du Conseil des Sages et présente les animateurs. Ensuite il fait une lecture de la charte, tel que le règlement l'impose.

Madame et Monsieur O. ainsi que Monsieur J. :

Ces personnes se présentent et regrettent le peu de personnes présentes, peu de jeunes.

Ils indiquent que lors des précédentes réunions, un état des lieux a été fait, mais le but est de faire des propositions ou des idées.

Ils posent la question du si peu de mobilisation et de l'utilité d'un tel débat.

Ils rappellent les luttes précédentes, mai 68. L'initiative du Président MACRON n'a jamais été proposée par ses prédécesseurs de se réunir pour débattre et faire des propositions.

MONSIEUR F.

Il est pour une dose de proportionnalité dans les élections pour que tous les groupes et les idées soient respectés. Il faut également tenir compte des votes blancs.

MONSIEUR J.

Demande comment doit-on en tenir compte ?

MONSIEUR B.

En appliquant la proportionnelle.

MONSIEUR F.

Indique qu'il faudrait une dose de proportionnelle dans tous les scrutins.

Il faut également réduire le nombre de parlementaire. Il est d'accord pour le non cumul de mandat.

Le Sénat devrait contrôler ce que le gouvernement fait. Il émet des lois, mais n'a pas un pouvoir de décision.

Il propose une obligation de voter, car les premiers sondages sur les Européennes donnent 56 % d'abstention. Il est nécessaire que les gens s'impliquent.

En ce qui concerne la mise en place d'un référendum, certains pays le pratique, au niveau de la commune, pourquoi pas, notamment pour les investissements important. Avoir des représentants anonymes.

En ce qui concerne le RIC, il n'a pas d'opinion.

MONSIEUR C.

Il rejoint Monsieur F. concernant le droit de vote, car la souveraineté nationale est exercée par ses représentants élus par le peuple.

Il rappelle les dernières présidentielle, 47 M d'inscrits, 10 M d'abstention et 12 M au second tour.

L'article 10 des Droits de l'Homme indique que le droit à manifester ne porte pas atteinte à la liberté individuelle de tout à chacun. Il est contre la comptabilisation des votes blancs.

MADAME S.

Elle indique que le bulletin blanc est une expression du vote, mais si le représentant ne me plaît pas, je vais voter mais blanc.

MONSIEUR C.

Pour lui le vote blanc n'est pas une façon de voter.

MONSIEUR H.

Il rappelle la loi du 21.02.2014 qui indique que les bulletins blancs ou vides sont comptabilisés à part, mais dans les votes exprimés.

MADAME S.

La démocratie participative serait avec les moyens d'internet actuels serait facile à mettre en œuvre. La baisse de la limitation de vitesse devrait être proposée par référendum au niveau local.

MONSIEUR S.

Internet, c'est peut-être la raison pour laquelle il y a peu de monde dans nos débats. Les résultats de tous nos débats et avis nous en aurons connaissance après le 15 avril.

Monsieur Sa.

Internet c'est bien, mais il est important de maintenir des lieux d'échange direct comme ces débats. C'est un message différent.

Au niveau national, c'est parfois compliqué de faire une démocratie participative pour certains sujets. Pour la vitesse à 80 km/h c'est difficile par référendum.

Quelles seraient les modalités de participation, il y a des méthodes à imaginer, comme les actions des gilets jaunes sur les ronds-points. Il y a plusieurs façons de faire de la démocratie directe et participative. Il faut favoriser le dialogue entre citoyens et entre élus et citoyens.

On remarque que les citoyens ne se parlent plus entre eux. Le repli sur soi a augmenté les tensions et je souhaite que nous revenions à des débats apaisés, même si nous ne sommes pas d'accord. C'est dans le dialogue que l'on trouve des solutions. De nos jours, on ne vit plus ensemble, mais les uns à côté des autres.

C'est cet enjeu que doit être au centre pour imaginer des solutions. Lorsque l'on regarde par quel circuit il faut passer pour faire voter une loi, il devrait y avoir une marge de manœuvre sans s'imposer un cadre légal aussi rigide et réglementaire.

MONSIEUR O.

La citoyenneté s'est aussi une façon de vivre ensemble.

MONSIEUR H.

La V^{ème} République nous a assuré 60 ans de stabilité institutionnelle.

Le vivre ensemble est aujourd'hui attaqué. Malheureusement, insidieusement, on voit dans le sport, dans l'associatif il y a de la religiosité qui intervient beaucoup dans la sphère publique. Ce qui nuit grandement au principe de base de notre République qui doit, qui devrait être une des valeurs phare qui est la laïcité. Lorsque l'on voit la dérive de certains jeunes, on est obligé maintenant de devoir s'organiser pour former, éduquer, des éducateurs qui sont pris en otage par des personnes qui ont une toute autre volonté que de vivre ensemble. Ils ont plutôt envie de faire vivre une communauté contre les autres. C'est ce qui met à mal notre démocratie d'une manière générale. Et c'est ce qui fait le lit de tous les terrorismes.

Lors de différentes conférences organisées sur le thème de la prévention de la radicalisation et de la laïcité dans le sport entre les deux agglomérations de Thionville, on voit bien que c'est un sujet majeur. On ne les voit pas venir, ces terroristes d'un nouveau genre, mais ils nous ont déjà saccagé le bataclan, Charlie Hebdo, et mon propos n'est pas du tout une atteinte au droit privé d'avoir un culte et de le pratiquer. Il faut bien différencier les choses. Il y a la laïcité dans la sphère publique et il faut bien séparer les choses.

On devrait rendre obligatoire la participation aux élections et le sanctionner comme on le fait en Belgique même si les belges souhaitent revenir dessus. Pourquoi ?

Lorsque l'on veut comptabiliser les votes blancs ou nuls ou non exprimés. Si l'on n'oblige pas les citoyens à voter, nous obtenons le résultat que nous avons eu aux présidentielles 47M d'inscrits 10M s'abstiennent, puis aux législatives encore plus d'abstention.

J'estime personnellement en tant qu' élu local depuis 11 ans, que le scrutin majoritaire à deux tours permet de dégager une majorité claire pour agir pour un mandat. Il est vrai que si nous n'avons pas la légitimité du vote des citoyens alors dès que le vote est fini, on remet en question les résultats : ce n'est pas mon maire, ce n'est pas mon député, ce n'est pas mon président.

Je suis sceptique sur l'utilisation des nouveaux moyens de communication pour exprimer son opinion, vote par correspondance, vote électronique, etc. Lorsqu'on voit la mascarade qu'a été l'élection présidentielle aux états unis avec des machines à voter électronique, des votes électroniques, c'est l'étape d'après.

Cela pose d'une manière très claire la problématique de l'indépendance des concepteurs et des personnes qui manipulent ces machines. Est-ce que l'on peut faire confiance aux techniciens qui mettent en œuvre ces outils. Car c'est à mon sens une attaque majeure au principe de notre démocratie, si l'on se repose sur ce type de fonctionnement numérique car on peut en obtenir le meilleur mais aussi le pire.

Développer les référendums ?

Je suis d'accord, cependant lorsqu'on regarde le référendum organisé par le Président MASSERET sur la construction de la gare de VANDIERES. Quelle gabegie ! C'était vraiment un référendum d'initiative

locale, sur notre région, taux de participation 10%. Les résultats n'ont eu aucune crédibilité. C'est une opération qui a mobilisé des dizaines de personnes, nous avons 2 bureaux pour toute la ville. Par contre, si le vote était obligatoire, effectivement cela permettrait de faire de la démocratie de proximité et on peut interroger le citoyen sur des sujets pointus concrets et il va se sentir concerné.

Quand on fait un référendum pour ou contre la constitution européenne, les gens répondent quoi ? Pour ou contre Sarkozy.

Quand on fait un référendum pour la réforme du sénat en 1968, les gens répondent quoi ? pour ou contre De Gaulle.

Et puis nous avons eu la même chose avec Mitterrand sur Maastricht.

C'est à chaque fois une question et on se sert de cette expression comme défouloir.

Je suis pour le référendum avec une participation obligatoire. Sinon cela ne sert à rien. S'il n'y a que 10% de participation, les résultats n'ont pas de sens.

Monsieur F.

Eh bien tant pis pour les autres.

Monsieur H.

Voilà c'est tout le sujet. Tant pis pour les autres. On voit bien que notre république est fragile parce que nos vieux démons qui ne sont pas loin : l'antisémitisme, etc.

Le souci que l'on a, plus on met de proportionnelle dans le vote, moins on a de majorité et plus les extrêmes ont du pouvoir. Je donne l'exemple à chaque élection. Si sur 10 personnes il y a 2 personnes qui votent à l'extrême quel qu'il soit cela fait 20% si tout le monde vote.

Si seulement 5 personnes votent dont le 2 extrêmes votent, ils représentent 40%

Si seulement 3 personnes se déplacent pour voter, les 2 extrêmes représenteront 66%.

Le vrai risque c'est le taux de participation.

Lorsqu'on voit ce qui se passe dans une commune c'est passionnant. On est tous présents ce soir car on s'intéresse tous à la vie de notre commune et de notre société.

Notre vivre ensemble nous intéresse. Mais c'est quand même dommage qu'il y ait si peu de gens qui souhaitent s'investir. Je suis aussi pour que des personnes soient désignées conseillers municipaux ou tirées au sort dans la liste électorale. Cela ne me dérangerait pas. Cela permettrait d'impliquer tout le monde pendant un mandat, pendant 2 ans.

Ma proposition serait de réserver une fraction des conseillers municipaux à des personnes qui ne sont pas du tout encartées ou politisées mais seraient obligées d'y venir et s'y intéresser.

La proportionnelle c'est très bien, mais s'il n'y a pas l'expression de la totalité du corps électoral, cela représente pour moi un risque que je n'ai pas envie de courir.

1933, c'est bien mais je préfère que cela reste dans les livres d'histoire.

Madame M.

Pourquoi les gens ne vont pas voter ? On vote un candidat qui ne fait pas forcément ce pourquoi il est élu.

Monsieur H.

En 2014, la majorité au conseil communautaire était d'une certaine couleur et le président élu de la CAVF a estimé que cette majorité était légitime pour mener les affaires de la CAVF suivant le principe majoritaire.

Sa majorité, comme le fait un maire, il choisit ses adjoints et le président avait choisi ses vices présidents en fonction de celle-ci. Il a ensuite évolué sur ce principe, et estimé que le contrat de mandat lui permettait d'y associer Monsieur D. et Monsieur G. c'est l'expression même de la démocratie. La majorité gouverne et l'opposition s'oppose et s'exprime. Il y a toujours dans une élection, ceux qui l'emportent et ceux qui ne l'emportent pas.

MONSIEUR B.

Au sein du Parlement, j'aimerais que l'on crée un groupe blanc pour représenter le peuple. Le droit de vote obligatoire, je ne suis pas d'accord. Le référendum, c'est un débat à n'en plus finir.

MONSIEUR C.

S'il y a beaucoup d'abstention et qu'ensuite ils manifestent dans la rue, ce n'est pas normal. Le vote blanc et l'abstention sont un véritable problème.

MONSIEUR B.

Ce qui serait bien, c'est un peu de proportionnelle aux législatives.

MONSIEUR C.

De Gaulle a institué le vote du président par le peuple. Pour répondre à la IV^{ème} République qui était un danger car, l'un des derniers présidents du conseil a été élu au 13^{ème} tour de scrutin. Ce qui est grave dans notre démocratie, c'est que l'on remet en cause à chaque fois l'élection du président dès son élection.

MONSIEUR B.

Une certaine proportionnalité pour arrêter d'avoir des politiques et avoir des représentants de citoyen, des jeunes membres d'association, casier vierge, jeune élu, Conseil des Sages, etc. La proportionnelle est un risque de revenir à la IV^{ème} République, mais elle mériterait d'être dosée pour améliorer la représentativité de la pluralité des expressions de la population.

MONSIEUR S.

Espère que le président national du Conseil des Sages, s'exprimera pour apporter sa contribution au débat. Il serait intéressé que le principe des Conseil des Sages soit généralisé pour contribuer au débat public et rappeler l'histoire des Conseil des Sages.

MONSIEUR C.

Le problème de la représentativité des élus avec la proportionnelle, c'est pourquoi le système majoritaire instauré par De Gaulle permet de gouverner.

Le groupe blanc, j'y suis favorable. Lorsque j'étais membre du conseil des sages, je l'ai quitté car nos propositions n'étaient pas reprises ou qu'il n'y avait pas de suivi par la municipalité et il n'y avait pas d'écoute. L'obligation du vote, les syndicats voudraient aussi obliger la syndicalisation, car s'ils n'ont pas de représentativité, ils ne pourront pas défendre les salariés lors des négociations. Il faut un contre-pouvoir.

MONSIEUR B.

Il faut plus d'implication des élus sur le terrain, plus de place au milieu associatif. Pourquoi sommes nous si peu nombreux ? Nous ne sommes pas assez représentés par nos élus. Il faut laisser la place aux jeunes au conseil municipal. Mais il faut des actes.

Entre une personne qui se déplace pour voter et une qui ne se déplace pas, il y a une sacrée différence.

MONSIEUR B.

Lors du vote, je me déplace, donc je m'exprime.

MONSIEUR B.

Etre citoyen, c'est aussi payer des impôts. Ceux qui touchent des aides, le RSA devraient participer à la vie citoyenne, RSA a = active. Ils doivent contribuer à notre collectivité.

MONSIEUR B.

Je suis heureux de contribuer au débat et d'être dans un pays libre. J'espère que le grand débat nous apportera quelque chose.

MADAME M.

J'ai peur que les associations se politisent. Le vote blanc, je ne comprends pas, il ne changera pas le résultat. Le tirage au sort ce serait pas mal, tous les mois, tous les 6 mois ou tous les ans. On moins on est sûr qu'il y aurait moins de fanatisme.

MONSIEUR J.

Et l'immigration ?

MADAME S.

A Calais, des enfants errent dans les rues depuis 6 mois. Cela est triste que cela arrive sur le territoire Français. Que puis-je faire ?

On a des possibilités, quel appel on fait aux citoyens pour régler ce type de problème ? Pourquoi ne pas accueillir ces jeunes dans la rue chez soi ? Que pouvons-nous faire dans ce cas ? Je suis blessée par la richesse de notre pays et toutes ces personnes qui sont laissées à l'abandon.

Une fois que les personnes sont en France, nous avons un devoir de les accueillir dignement, humainement.

MONSIEUR H.

C'est l'Adjoint aux Affaires Sociales qui parle. Tous les mardis matin nous avons une commission des secours pour venir en aide aux plus démunis et notamment aux demandeurs d'asile.

Que fait la ville de Florange ? Nous avons un CADA, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Nous avons aussi une épicerie solidaire qui aide d'une manière majoritaire les demandeurs d'asile présents sur la ville. 60% des aides distribuées par le CCAS sont à destination de cette population.

Florange pallie la carence de l'état dans ce domaine car pendant les 2 premiers mois avant que l'ADA soit mis en place. Lorsqu'il y a une décision de quitter le territoire, c'est à ce moment là où le CCAS intervient et parfois durant de nombreux mois.

Je trouve que l'Etat sur le sujet de l'immigration est schizophrène. On devrait se donner les moyens au niveau de l'Etat, pas au niveau des communes, parce que nous, nous sommes solidaires. Nous sommes pour la tranquillité publique.

La période d'instruction devrait être très courte. Faire traîner les gens parfois 5 ou 6 ans c'est inhumain pour eux, pour nous et c'est d'une violence terrible pour les enfants. Parce que les enfants du jour au lendemain, doivent quitter le territoire alors qu'ils s'intégraient très bien à l'école. Ils sont arrachés à une construction qu'on leur propose. Ces jeunes s'intègrent très bien, ils sont anglophones en arrivant et en deux mois ils sont déjà francophones et servent de traducteur à leur parent.

Que pouvons-nous faire pour aider ?

Le bénévolat au CCAS permet l'ouverture de notre épicerie solidaire. Sans les bénévoles rien n'est possible.

Je reviens sur les aides et les allocataires du RSA : Revenu de Solidarité Active. La majeure partie des personnes aidées au CCAS sont allocataires du RSA. J'aimerais bien qu'il y ait cette dimension Active dans le RSA. Mais il s'agit déjà d'un public fragile parfois en grande difficulté avec 600€ pour s'assumer. Heureusement qu'il y a la solidarité de la commune et de nombreuses associations de bénévoles. Leurs demander de faire en plus un geste, c'est compliqué.

Idem pour les demandeurs d'emploi. Je me fais reprendre tous les ans par l'opposition municipale car je considère qu'il n'est pas responsable de ne considérer que les catégories A au niveau de Pôle Emploi.

Je m'intéresse aux catégories A B et C car ce sont les personnes qui nous pas ou très peu travaillés dans le mois. Ils sont 1 150 environ à Florange, ces personnes sont toutes en grande difficulté. C'est vrai que leur demander de faire en plus un petit quelque chose pour la collectivité, c'est potentiellement bien. Cela me paraît compliqué à mettre en œuvre surtout de leur demander de faire du bénévolat dans des associations. Je ne sais pas si c'est très digne. Je me posais la question lors du mandat précédent. J'ai beaucoup évolué depuis que je suis adjoint aux affaires sociales. C'est très difficile de rajouter des contraintes à des personnes qui ont déjà du mal à joindre les 2 bouts.

La médiatisation que l'on voit autour de cas particulier sert de catalyseur.

Tous les ans, on voit des personnes habiter dans le bois de l'étoile des personnes sans ressources.

MONSIEUR Sa.

Il existe une association JRS WELCOM. Sur le RSA l'idée est honorable. Le département a une action ciblée sur le RSA.

MONSIEUR H.

Le Département de la Moselle a mis en place une action spécifique pour que les personnes qui entrent dans le dispositif RSA sortent le plus rapidement possible dans les 6 mois dans un emploi durable sur différents types d'emploi. Aide à la personne, agriculture, espaces verts, dans les services du Département.

MONSIEUR Sa.

Sur le groupe blanc, difficile de mettre en œuvre, car pas de position politique. Ce sont des gens qui se politiseront naturellement comme les députés macronistes.

En France, on a une politique hypersensible sur l'émotion de la droite et de la gauche, il y a de l'émotion dans la politique, nous avons une culture politique totalement différente par rapport aux pays du Nord.

Il faudrait revenir dans la modération. La laïcité est une chance incroyable d'avoir cela dans notre pays. Je pense qu'il faut en parler. Ma grand-mère est arrivée d'Algérie, elle ne parlait pas français et son premier repère était son docteur, il est devenu comme un père. Il y a quelque chose à faire sur l'immigration, mais un peu plus d'instruction sur les différentes cultures des différents pays.

Il faudrait faire adhérer les jeunes aux valeurs communes de notre société. C'est notre socle commun, quelqu'un qui n'y adhère pas, n'a rien à faire chez nous.

Le Président du Conseil des Sages clôt le débat en remerciant les personnes présentes qui y ont contribué.